

Charte d'adhésion

Centre de Ressources Gardois pour la maîtrise des savoirs de base (CEREGARD)

Créé à l'automne 2007, le Centre de Ressources Gardois pour la maîtrise des savoirs de base (Ceregard) est une association loi 1901 sans but lucratif dont l'action s'inscrit dans la loi d'orientation n°98-675 du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions et l'apprentissage du français pour les non francophones.

Il a pour visée de contribuer à l'amélioration de l'évaluation, l'acquisition et de la diffusion des savoirs de base et de l'apprentissage du français pour les migrants dans le département du Gard.

Il a également pour vocation d'apporter un appui pédagogique et technique à tous les acteurs et partenaires professionnels impliqués, d'une manière ou d'une autre, dans l'accueil, l'orientation, l'accompagnement, la prise en charge et/ou la formation des publics rencontrant des difficultés vis-à-vis de la maîtrise de la langue française et des savoirs fondamentaux.

En adhérant à notre charte, vous nous aidez à renforcer notre représentativité en exprimant de fait votre soutien à nos initiatives et votre adhésion à un état d'esprit et des principes. En devenant membre de notre réseau, vous devenez destinataire des informations que nous diffusons et de celles des autres membres. Vos coordonnées ne seront pas transmises à d'autres organismes sans votre accord express.

Nos missions :

Le Ceregard décline ses missions d'information, de sensibilisation, de documentation, d'appui pédagogique et technique, d'animation et de dynamisation du réseau à travers différents pôles d'intervention :

1. Mission d'information et de sensibilisation :

- connaître et faire connaître les dispositifs de formation et/ou de remédiation linguistiques du territoire gardois
- collecter et diffuser des informations sur les savoirs de base en rapport avec les différents enjeux professionnels des acteurs qui travaillent à la formation et l'insertion des publics en difficulté vis-à-vis de l'écrit
- capitaliser des informations et des données territoriales à l'échelle départementale
- sensibiliser à la problématique, et notamment informer et sensibiliser les personnels accompagnant les publics vers l'insertion aux différentes problématiques liées à la non maîtrise des savoirs de base
- rendre lisibles et accessibles par tous les activités du centre de ressources

2. Mission d'approfondissement des pratiques et d'appui aux professionnels :

- créer et organiser des espaces d'approfondissement des pratiques professionnelles permettant aux différents acteurs du réseau de réinterroger et de faire évoluer leurs pratiques quotidiennes à travers la découverte de nouvelles approches, de nouvelles techniques, de nouveaux outils.
- apporter un appui pédagogique aux différents acteurs qui travaillent à la formation des publics et/ou l'accompagnement des publics vers la formation

- apporter un appui technique et soutenir l'élaboration de projets par les différents acteurs concernés par la problématique des savoirs de base et de l'apprentissage du français par les migrants.

3. Mission de mise à disposition de ressources documentaires :

- mettre à disposition des acteurs des ressources spécialisées (consultation, emprunt) et un espace de travail de qualité
- accompagner les professionnels dans leur recherche de ressources adaptées à leurs problématiques ou recherches spécifiques
- valoriser et diffuser des outils pédagogiques reconnus et validés, en mettant l'accent sur les nouvelles technologies et les médias favorisant l'apprentissage
- favoriser l'enrichissement des pratiques de formation en proposant une information ciblée et régulière sur de nouvelles postures, de nouvelles techniques, de nouveaux outils et ouvrages de réflexion

4. Mission d'animation et de dynamisation de réseau :

- créer et/ou favoriser les liens entre les différents acteurs de la formation, mais aussi entre opérateurs et prescripteurs du territoire
- valoriser les pratiques existantes sur le territoire et faire connaître leurs spécificités
- créer et/ou favoriser l'émergence d'espaces de rencontre, de travail et d'échanges entre professionnels

Nos engagements :

Respect de notre raison d'être

Si le Ceregard est un outil au service des professionnels impliqués dans le champ de la maîtrise des savoirs de base et de l'apprentissage du français pour les migrants, créé pour leurs usages et que nous souhaitons à leur image, il n'en est pas moins garant **d'une éthique professionnelle guidée avant tout par la qualité du service rendu au public destinataire de l'ensemble des services rendus par ces professionnels.**

Nous nous engageons donc fermement à ce que l'ensemble de nos réflexions et de nos actions à votre service soit guidé par l'intérêt des publics destinataires de vos services et de vos actions.

Respect de notre cadre d'intervention et de nos missions

Si le Ceregard est un outil au service des professionnels, il n'a pas vocation à se substituer à ces professionnels : **il ne rentre pas « en concurrence » avec son public.**

Nous nous engageons à respecter le champ des missions qui sont les nôtres et à ne pas entrer en concurrence avec les professionnels que nous recevons.

Si le Ceregard est un outil au service des professionnels, il est également un outil initié par la commande publique (Direccte Languedoc-Roussillon et Conseil Général du Gard) qui poursuit des objectifs clairement définis dans ses statuts : **le Ceregard, c'est avant tout un projet à mettre en œuvre, des missions à remplir.**

Nous nous engageons à travailler au service de la fonction ressources qui nous a été confiée, à développer les missions qui sont les nôtres et à n'avoir de cesse de faire fructifier notre

expérience pour développer des actions permettant de remplir au mieux les objectifs qui nous ont été fixés et pour lesquels nous avons été créés.

Si le Ceregard est un outil au service des professionnels, cela signifie qu'il doit **apporter une plus-value aux acteurs de terrain** et faire la preuve de l'intérêt de ses services et de son efficacité.

Nous nous engageons à mettre les moyens que nous mettons en œuvre pour agir à l'épreuve de leur efficacité et à construire au fil du temps des outils de pilotage pertinents permettant une vision prospective de plus en plus affinée des besoins des professionnels du territoire.

Respect des professionnels que nous accueillons

Si le Ceregard est un outil au service des professionnels, **il a vocation à être le même outil pour tous.**

Nous nous engageons à veiller à ce que les prestations que nous vous offrons soient d'un accès égal pour tous (dans la limite de nos moyens humains et techniques), à rendre lisibles les procédures nous permettant de hiérarchiser nos priorités et d'effectuer nos choix, en nous attachant à vous offrir à tous le service le plus qualitatif possible.

Si le Ceregard est un outil au service des professionnels concernés par la maîtrise des savoirs de base et/ou l'apprentissage du français pour les migrants, il n'a pas vocation à se substituer à ces professionnels : **il ne fait pas « à la place » du public accueilli.**

Nous nous engageons à ne jamais travailler « pour » une structure ou un individu, mais « avec », en appui et/ou en collaboration.

Si le Ceregard est un outil au service des professionnels, il propose et relaye des savoirs et des savoir-faire mais ne détient pas « la vérité, rien que la vérité, toute la vérité » : **il privilégie la co-construction des réflexions et des pratiques.**

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour comprendre vos besoins et mettre à votre disposition des éléments choisis susceptibles de « faire sens » pour vous, de participer à l'enrichissement de vos réflexions et de vos pratiques.

Démarche de mutualisation des ressources & de développement de partenariats

Si le Ceregard est un outil au service des professionnels, nous avons conscience d'animer **un outil pertinent parmi d'autres sur le territoire** et sommes convaincus de l'enrichissement que représentent **les collaborations entre partenaires réunis autour d'une même conviction.**

Nous nous engageons à cultiver et développer les partenariats de manière à favoriser votre accès aux ressources existantes et manifestations organisées sur le territoire départemental susceptibles d'être pertinentes pour l'approfondissement de vos pratiques professionnelles.

Votre état d'esprit :

En tant que membre usager...

- Il vous semble naturel de communiquer sur les actions pour lesquelles vous êtes financés : vous faites partie de ceux qui pensent qu'une meilleure information des publics participe à la qualité de votre action...
- Vous adhérez à une démarche de progression de la qualité des services rendus : comme nous, vous pensez qu'on peut toujours progresser...
- En signant cette charte, vous cherchez aussi à bénéficier de la richesse des pratiques et des expériences du réseau : vous avez conscience que vous travaillez tous aux mêmes objectifs et vous êtes naturellement bienveillant à l'égard des autres membres du réseau et de leurs activités.
- Vous imaginez participer à des groupes de travail, des échanges de pratiques ou autres instances collaboratives : vous savez que l'échange, c'est « donnant donnant » (et travailler moins pour gagner plus...), c'est pourquoi vous vous engagez à jouer le jeu et être dans une démarche active de collaboration en partageant le même degré d'information avec vos collaborateurs
- Vous avez conscience que le Ceregard est un organisme vivant : vous vous sentez légitime pour l'enrichir de votre regard, de vos attentes, de vos pratiques... pour qu'il améliore les services qu'il vous rend.

En tant que membre actif...

- Vous avez décidé de prendre une part active dans la vie de l'association et souhaitez contribuer à développer les missions qui sont les nôtres. C'est pourquoi nous vous offrons la possibilité de postuler pour faire partie du Conseil d'Administration et devenir vous-même électeur des membres du bureau... et éligible à ses différentes fonctions.
- De par votre qualité de membre actif, vous avez le droit de vote et votre voix est délibérative dans les différentes instances de l'association et notamment à l'Assemblée Générale. Vous usez de ce droit dans la poursuite d'un intérêt collectif.
- Vous avez conscience de la valeur de votre engagement : vous vous engagez à être présent(e) le plus souvent possible aux instances délibératives de l'association et à contribuer au projet en l'augmentant de vos réflexions, de vos savoir-faire et de vos réseaux en respectant son objet, ses missions prioritaires et son état d'esprit.

Les avantages de l'adhésion :

- Si vous avez souscrit au moins 30 jours avant sa date, vous serez conviés à la prochaine Assemblée Générale, où vous aurez la possibilité, en fonction de votre statut, de vous faire élire aux différentes instances de l'association.
- Vous aurez la possibilité de consulter tous les relevés des décisions du Conseil d'administration et du bureau sur simple demande.
- Vous serez destinataires gratuitement de la lettre du réseau et des différentes informations ciblées que nous diffusons.
- Vous pourrez bénéficier des équipements et des ressources du centre pendant toute la durée de votre adhésion, selon les modalités définies dans le règlement intérieur.
- Vous pourrez participer gratuitement aux journées d'approfondissement des pratiques professionnelles que nous organisons (dans la limite des places disponibles)
- Vous pourrez bénéficier d'un appui pédagogique et technique au sein de votre structure, qu'il s'agisse de séances d'information et/ou de sensibilisation de vos personnels, d'aide au projet, de soutien pédagogique, de valorisation de vos actions ou expériences, etc.
- Vous pourrez proposer des avenants et/ou des modifications de cette charte, document vivant, qui seront soumises au Conseil d'Administration susceptible de les valider.

Vous avez décidé d'adhérer ?

Veillez remplir les formulaires ci-après en fonction de vos choix et les renvoyer avec votre règlement à :

Ceregard
97, rue des anciens combattants d'AFN
30000 Nîmes

Pour toute question, veuillez nous contacter au : 04 66 21 24 68
Ou par courriel à : ceregard@orange.fr

Formulaire d'adhésion

Ceregard / 97, rue des anciens combattants d'AFN - 30000 Nîmes / 04 66 21 24 68

Je soussigné(e)

NOM.....

Prénom.....

Adresse personnelle (à remplir impérativement si l'adhésion concerne une personne physique):

.....
.....

Email :

Téléphone :

Statut : salarié bénévole élu autre :

STRUCTURE :

Raison sociale :

Nom et prénom du représentant légal :

Adresse du lieu d'activité :

.....

Email :

Téléphone :

Statut : association service public organisme privé autre

Déclare adhérer aux principes qui m'ont été énoncés et vouloir devenir membre du réseau du Centre de Ressources Gardois pour la maîtrise des savoirs de base.

Tels que définis par les statuts de l'association, je déclare adhérer en tant que **membre usager** (= je souhaite bénéficier des services du Ceregard) :

au titre de ma seule personne physique (15 euros)

au titre de la personne morale qui m'emploie, attestant avoir eu délégation de pouvoir pour le faire, selon les cas. Je déclare donc sur l'honneur que la structure susnommée a un budget effectif annuel :

inférieur ou égal à 1 000 € : ma cotisation est de 15 € annuels

inférieur ou égal à 10 000 € : ma cotisation est de 30 € annuels

supérieur à 10 000 € : ma cotisation est de 60 € pour l'année

Et joins un règlement équivalent à l'ordre suivant : *Association pour le développement du centre de ressources gardois pour la maîtrise des savoirs de base (Ceregard)*

J'ai pris note que si je souhaite devenir un **membre actif** de l'association, c'est-à-dire m'investir dans son projet et participer aux instances délibératives du centre de ressources, je devrais présenter ma candidature au Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale et soumettre mes motivations au dit conseil.

Je déclare être conscient(e) que mon adhésion ne sera considérée comme effective que lorsque j'aurais payé la cotisation afférente à mon statut, et ce, pour une année de date à date. Si je représente une personne morale, je dois également avoir fourni l'attestation d'adhésion « personne morale » dûment signée et la liste des personnels susceptibles d'être usagers des services proposés.

Ma (ou mes) carte(s) de membre me sera(seront) remise(s) ou envoyée(s) dans un délai de 3 semaines.

A, le

Signature et cachet de l'organisme :

Attestation d'adhésion « personne morale »

Ceregard / 97, rue des anciens combattants d'AFN - 30000 Nîmes / 04 66 21 24 68

Je soussigné(e)

M. Mme Mlle

NOM..... Prénom.....

Président(e) et/ou responsable de la structure suivante :

STRUCTURE :

Raison sociale :

Nom et prénom du représentant légal :

Adresse du lieu d'activité :

.....

Email :

Téléphone :

Déclare par la présente investir :

M. Mme Mlle

NOM..... Prénom.....

fonction :

Email :

Téléphone :

Statut : salarié bénévole élu autre

de l'autorisation d'adhérer, au nom de la personne morale que je représente, au réseau du Centre de Ressources Gardois pour la maîtrise des savoirs de base pour l'année civile en cours.

En tant que personne morale, j'ai conscience que le montant de ma cotisation est soumis aux ressources de la structure. Je déclare donc sur l'honneur que la structure susnommée a un budget effectif annuel :

- inférieur ou égal à 1 000 € : ma cotisation est de 15 € annuels
- inférieur ou égal à 10 000 € : ma cotisation est de 30 € annuels
- supérieur à 10 000 € : ma cotisation est de 60 € pour l'année

Et joins un règlement équivalent à l'ordre suivant : *Association pour le développement du centre de ressources gardois pour la maîtrise des savoirs de base (Ceregard)*

D'autre part, j'ai conscience que si les membres de mon équipe souhaitent emprunter des ressources du centre, chacun d'entre eux sera tenu de fournir au préalable un chèque de caution à son nom d'un montant de 200 € (non encaissé) qui sera conservé au titre de garantie.

J'ai complété la liste ci-jointe des personnes travaillant au sein de la structure et susceptibles d'être usagères du centre au titre de la personne morale que je représente. Je m'engage à vous faire savoir tout changement intervenant dans l'équipe.

A, le

Signature et cachet de l'organisme :

Liste des personnels de la structure / usagers potentiels

Ceregard / 97, rue des anciens combattants d'AFN - 30000 Nîmes / 04 66 21 24 68

Je soussigné(e)

M. Mme Mlle

NOM..... Prénom.....

Président(e) et/ou responsable de la structure suivante :

STRUCTURE :

Raison sociale :

Nom et prénom du représentant légal :

Adresse du lieu d'activité :

.....

Email :

Téléphone :

Vous fais part ci-dessous de la liste des membres salariés ou bénévoles de notre structure susceptibles de bénéficier des services du centre :

M. Mme Mlle

NOM..... Prénom.....

J'atteste sur l'honneur l'exactitude de la présente liste.

A, le

Signature et cachet de l'organisme :